

Commune d'ESTERNAY  
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2019

Date de la convocation : 26/06/2019

Affiché du 05/07/2019 au 05/08/2019

---

**Présents** : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, BATONNET Jean-Luc, Dominique VANDIER, Alain ROYER, Claude BELIN, Denis TRIQUENOT, Jammes DOYEN, Nathalie FOUQUET, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Patricia ROYER, Alexandra BEDEL, Valérie MELO.

**Absente excusée ayant donné procuration** : Sandrine ROUSSEAU à Nicolas PERDREAU

**Absents** : Daniel BISI, Maud MASCIO

**Secrétaire de séance** : Alexandra BEDEL.

---

OUVERTURE DE LA SEANCE à 20 h 00 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

M. le Maire informe l'assemblée que suite à une évolution professionnelle, Alexandra BEDEL quitte la région. En son nom et celui du conseil municipal, il tient à la remercier pour son implication au sein de la commune mais également aux Comités de Jumelage Franco-Allemand, Comité des Fêtes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- ➤ **Adopte** le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 28 mai 2019.

\_ ➤ **Prend acte** de 15 décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au Maire.

\_ ➤ **Approuve** la modification du règlement intérieur de l'école municipale de musique proposée et autorise M. le Maire à signer tout document s'y rapportant.

\_ ➤ **Approuve** les nouveaux tarifs de l'Ecole de Musique applicables à compter de la rentrée de septembre 2019.

\_ ➤ **Décide** d'attribuer une subvention à l'Association Chant'Morin pour l'organisation d'une animation musicale à la MTL le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre dans le cadre du programme « festival Grange ».

\_ ➤ **Procède** dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice, à des ajustements de crédits en dépenses et recettes pour compléter les crédits des opérations en cours.

\_ ➤ **Approuve** le transfert de compétence IRVE « Infrastructure de charge pour véhicules électriques ethybrides rechargeables (IRVE) au SIEM.

\_ ➤ **Approuve** l'adhésion de la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais au syndicat mixte fermé du Petit Morin.

\_ ➤ **Décide** de conclure dès la rentrée scolaire 2019/2020 un contrat d'apprentissage avec le CFA La Bretonnière pour accueillir un apprenti projetant un bac technique au sein du service Environnement.

\_ ➤ **Prend acte** du courrier reçu de M. le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Marne au sujet de l'évaluation de la valeur locative de la Gendarmerie d'Esternay et charge M. le Maire d'engager les démarches avec le bailleur (Aube Immobilier) qui permettraient de préserver l'équilibre financier de l'opération ; autorise la passation d'un bail temporaire pour une durée de 24 mois, soit une échéance au 30 octobre 2020 dans les mêmes conditions financières précédentes

**AFFAIRES DIVERSES**

\_ M. Nicolas PERDREAU suggère qu'il soit acheté, en sus des tables piques nique des poubelles à installer au terrain de pétanque nouvellement créée au complexe sportif. Cette suggestion est validée.

- \_ La signature de l'acte d'achat de l'ensemble immobilier 12 place du Général de Gaulle est intervenue. Une phase de réflexion et de prospection est en cours avec les pharmaciens pour la partie à leur céder.
- \_ M. le Maire informe que la CCSSOM a adressé à différents propriétaires de la Commune (environ 30) un courrier rappelant que les eaux de pluies doivent avoir un parcours distinct et ne pas rejoindre le tout à l'égout. A charge des propriétaires sur leur parcelle ou leur patrimoine de mettre en conformité l'installation.
- \_ Point sur l'avancement du dossier de construction de la nouvelle station d'épuration et son extension pour créer des bassins d'expansion sur des zones actuellement classées boisées. Les travaux sont retardés et doivent débuter fin 2020. La durée estimée des travaux est de 12 à 15 mois. Au préalable, des travaux de remise en état du réseau assainissement seront réalisés sur différents secteurs de la Commune.
- \_ Présence médicale sur la Commune : un rendez-vous a eu lieu avec la Mutualité Française pour finaliser les conditions d'installation d'un nouveau médecin à Esternay. Sa présence sera effective à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain. Une rencontre avec les professionnels de santé, médicaux et paramédicaux aura lieu prochainement.
- \_ Organisation des services administratifs de la Mairie et de l'accueil du public pendant la durée des travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville. Défaillance de l'Entreprise pour le lot électricité ; une nouvelle consultation simplifiée a été relancée et l'offre est actuellement à l'analyse.
- \_ Plan canicule : un registre d'inscription a été mis en place. Aucun problème n'a été rencontré.
- \_ L'assemblée générale de l'USS section football aura lieu le 5 juillet à 20 h. M. le Maire sera présent.
- \_ Organisation de la Fête Nationale du 14 juillet. La présence des élus est requise.
- \_ Fibre optique. Des armoires sont en cours d'installation et des câbles tirés pour assurer à terme le déploiement sur Esternay. Dans un premier temps les communes les plus mal desservies seront raccordées.
- \_ M. le Maire charge M. Alain ROYER de revoir les travaux du terrain de pétanque qui ne répondent actuellement pas à une telle utilisation.

Entretien et propreté de la commune :

- \_ M. Nicolas PERDREAU relève les remarques d'habitants comme d'autres élus en reçoivent également. Il y a un besoin de suivi journalier des élus responsables de cette propreté et un engagement plus formel des agents. Les riverains ont quant à eux la responsabilité entière et totale de la propreté des accotements jusqu'au fil d'eau et en particulier les trottoirs, y compris le nettoyage des canalisations d'eaux pluviales rejoignant le fil d'eau depuis leur propriété.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 45.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Patrice VALENTIN

Vu le secrétaire de séance

le Maire



PATRICE VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement.  
sous sa forme originale le 05/07/2019 à 16:53:56  
Référence : 9003e3b836b10fb83ab05c5742bccbb99de8f94b